



FICHE INFORMATION
PIC IAE
MISSION EDEC IAE



FICHE INFORMATION PIC IAE

MISSION EDEC IAE 2023

Financement des frais pédagogiques et de la rémunération des salariés de l'IAE

Éléments de compréhension PIC IAE 2023

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Être à jour de ses cotisations

L'action de formation doit impérativement s'effectuer sur le temps de travail et être en lien avec le projet professionnel du salarié
Seuls les salariés en contrat d'insertion (CDDI ou CDDU) sont éligibles au dispositif
Les formations obligatoires ne sont pas éligibles

Le prestataire de formation doit être certifié Qualiopi

Procédure d'inscription et demande

Demandes à effectuer sur l'espace personnel ;

Saisir obligatoirement PIC IAE devant le libellé du stage

PJ : Devis

Programme détaillé

Attestation de l'employeur

Règlement

PJ : Facture

Certificat de réalisation

Bulletin de salaire

Possibilité de règlement direct au prestataire

MODALITÉS D'AIDE AU FINANCEMENT

Prise en charge différenciée selon l'agrément IAE (ACI, EI ou AI)

Les heures de formation non effectuées ne seront pas prises en charge (même en cas d'absence « justifiée »)

Période d'application

L'action de formation doit s'effectuer entre le 1er janvier 2023 et 30 avril 2024

Date limite de transmission des dossiers : 30 novembre 2024 (prise en charge rétroactive possible)

Autres services :

• 2i Diag compétences & 2i accompagnement RH

• 2i Catalogue d'actions clés en main

• Programme Pix : Evaluation, développement et certification des compétences numériques

Référent IAE Ile de France

Sira Macalou
s.macaloueopco2i.fr